

St Laurent-La-Roche, commune de La Chailleuse,

Le 03 novembre 2018

Objet : CR de l'assemblée générale de l'AMIVE.

03 novembre 2018, en mairie de St Laurent La Roche.

Quorum : 18. – nombre d'émargements : 24. – nombre de pouvoirs : 11. – le quorum est atteint.

Présents : 31 personnes.

Pour information: diffusion par courriel et sur notre site internet.

➤ **Historique :**

- Dépôts des statuts le 15/09/2017. Publication au J.O. le 02/10/2017.
- Lancement des adhésions en mai 2018 et mise en ligne du site internet.

➤ **Les événements de 2018 :**

- Conférence le 15 juin : avec Agnès de Belleville, Serge Antes et Robert GROS de l'association des chemins clunisiens.
- Ensemble vocal de la Chartreuse de Bonlieu : 15 juillet.
- Concert avec le quatuor « du simple au double » : 23 septembre.
- Vente de pizzas le 11 août.
- Ouverture tous les mardis après-midi de l'été : 120 visiteurs.
- Journée du patrimoine : 120 visiteurs.

➤ **Communication :**

- Reportage photo professionnel de Benjamin Genet.
- Site internet. Amive.reseaudesassociations.fr
- Présence sur le site « belleseglises.com »
- Création d'un dépliant de visite de l'église.
- Création d'un magnet proposé à la vente.
- Large communication avec la presse.
- Emission de radio de 25 minutes sur R.C.F. les 8 et 13 octobre.

- **Les comptes de l'association : le compte de résultats complet est disponible.**
 - Dépenses de 1450.40€.
 - Recettes de 4918.35€.
 - Excédent de fonctionnement de 3467.95€.
 - Trésorerie de 3467.95€ le 14/10/2018.
- **Fédération des associations de sauvegarde du patrimoine du Jura : FASPA Jura.**
 - Nous avons rejoint cette jeune association afin de pouvoir engager des actions communes sur notre territoire.
 - Mme Monique BACHELIER nous présente l'association.
 - Actions pour 2019 :
 - Ouverture des sites répartis sur la semaine durant l'été 2019.
 - Création d'un dépliant commun, en partenariat avec la ou les communautés de communes.
 - Site internet valorisant les actions de ses membres.
- **les projets et animations envisagées en 2019 :**
 - Faire de St Laurent La Roche un lieu de culture et d'animations reconnu.
 - Conférence de Michelle Bubenicek, avec séance de dédicace. (« Meurtre au donjon ») à valider.
 - Chœurs de La Chartreuse de Bonlieu le 14 juillet.
 - Théâtre « pour un oui ou pour un non » de Nathalie Sarraute, compagnie de la reine. A valider.
 - Recherche d'un autre concert à l'automne.
 - Opération pizza le 10 août.
 - Tenue d'un stand lors de la brocante le 28 avril. Chacun peut apporter des objets à vendre au profit de la restauration de l'église. Information sur l'Association pour le public.
 - Visite de l'église l'été et lors des Journées du patrimoine.
 - Créer des circuits pédestres autour du village et de l'église, avec communication adaptée sur les applications dédiées comme Visorando...
 - Randonnée en partenariat avec « les chemins clunisiens » le 28 juillet de 8h00 à 12h00, suivit d'un repas.
 - Apposer une plaque « monument historique ». à coupler avec Varessia ? voir avec la commune de La Chailleuse.
 - Créer un cahier de visite ludique pour les enfants.
 - Traduire le guide de visite en anglais pour favoriser les visites des touristes étrangers.
 - Relayer « la nuit des églises » durant la semaine du 28 juin au 7 juillet. C'est un événement national.
 - Améliorer l'intégration aux dynamiques territoriales, en premier lieu avec la mairie de La Chailleuse, propriétaire de l'église.
 - Invitation du conseil municipal pour une visite historique commentée de l'église au printemps.
 - Présence à la « faites des associations » à Orgelet en septembre.
 - Communication avec les offices de tourisme.
 - Identifier et planifier les premiers travaux de l'église.
 - Travail en cours avec Olivier Chanu, architecte du patrimoine.

- Mr Chanu travaille actuellement à la première mise à jour de plusieurs chantiers potentiels: travaux extérieurs côté sud ; travaux intérieurs dans la chapelle Barraud, rénovation de la peinture murale.
- Réaliser un montage technique et financier pertinent en relation avec la mairie.
- **Notre travail de recherche de financements:**
 - Continuer les démarches avec la Fondation du patrimoine.
 - A noter que nous venons de recevoir une **réponse favorable de la DDFIP**, nous sommes donc reconnu **d'intérêt général** sous réserve d'une modification mineure de nos statuts. Nous pouvons donc établir des reçus fiscaux dès 2018, ouvrant droits aux réductions d'impôts : 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.
- **Echanges avec Mr BELPERRON, maire de La Chailleuse.**
 - Les évènements se feront en coordination avec le calendrier de la commune.
 - Le financement de deux plaques « monument historique » peut s'envisager avec la commune.
 - La commune et notre association réaffirment leur volonté de travailler ensemble. La paroisse est également informée et intégrée dans la démarche depuis la création de l'AMIVE.
 - A ce jour, Mr BELPERRON nous informe que les travaux ne sont pas planifiés avec le conseil municipal, tous les membres ne sont pas forcément favorables à ce projet. L'AMIVE réaffirme son souhait de coopérer ensemble, seul un travail commun pourra aboutir à l'aboutissement de ces projets. A nos de convaincre.
- Propositions soumises aux membres de l'AMIVE :
 - Approbation du rapport d'activité : unanimité.
 - Approbation des comptes financiers : unanimité.
 - Les membres du conseil d'administration doivent être renouvelés par tiers chaque année:
 - Fabienne BOZON, Fabienne GERY et Jean-Paul GAULIER démissionnent.
 - Se représentent : Fabienne BOZON, Fabienne GERY et Jean-Paul GAULIER. Ces trois personnes sont élues à l'unanimité.

Le 07 décembre 2018.

Les coprésidents :

Pierre BILLET, Béatrice GENET, Chantal VINCENT -

Les secrétaires :

Jean-Paul GAULIER, Fabienne GERY: